

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 17
- Votants : 22
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 0

DEL 2026_003

Date de convocation :

Le 21 janvier 2026

Date d'affichage :

Le 21 janvier 2026

*Fait à Aigondigné,
Le 28 janvier 2026
Ont signé au registre tous
les membres présents.
Pour extrait conforme*

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept du mois de janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : ZAPATA Laurie représentée par LECULLIER Lysiane, LE BARS Arlette représentée par DUMORTIER Roselyne, BAUMGARTEN Christian représenté par LARGEAU Vanessa, HIPEAU Gaëlle représentée par ROUXEL Patricia, DAGUTS Karine représentée par AIMON Céline.

Secrétaire de séance : MARTINEZ Olivier

Délibération 2026_003 : FINANCES

Objet : Révision des Autorisations de Programmes et des Crédits de Paiement (AP/CP)

Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2311-3 et R 2311-9, portant définition des AP/CP,

Vu l'instruction M57,

Vu la délibération DEL2025_24 concernant la dernière révision des AP/CP,

Considérant le démarrage de certaines opérations de travaux, il y a lieu de réajuster le phasage en dépenses et en recettes sur l'exercice 2026 des AP ci-dessous :

Libellé	Montant TTC			Revitalisation du Centre Bourg de Mougou		
	Initial	Révision	Total cumulé	CP antérieur	CP 2026	CP 2027
AP 2020-01						
DEPENSES	3 743 466,40	-134 533,83	3 608 932,57	2 632 229,52	172 313,05	804 390,00
RECETTES	1 856 714,90	-100 138,00	1 434 820,90	681 124,90	180 886,00	572 810,00

Libellé	Montant TTC			Construction d'une salle multisports tempérée et connectée			
	Initial	Révision	Total cumulé	CP antérieur	CP 2026	CP 2027	CP 2028
AP 2023-01							
DEPENSES	3 456 812,40	-114 632,40	3 342 180,00	119 301,99	75 000,00	1 060 000,00	2 087 878,01
RECETTES	2 359 900,00	-626 000,00	1 733 900,00	9 900,00	0,00	240 000,00	1 484 000,00

Libellé	Montant TTC			Centre de secours CPI Le Lambon			
	Initial	Révision	Total cumulé	CP antérieur	CP 2026	CP 2027	CP 2028
AP 2024-01							
DEPENSES	1 019 160,00	365 560,00	1 384 720,00	19 915,46	45 000,00	524 000,00	803 460,54
RECETTES	459 300,00	-6 150,00	453 150,00	3 150,00	0,00	135 000,00	315 000,00

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- **MODIFIE** les phasages des crédits de paiement en dépenses et en recettes des anciennes AP/CP tels que présentés ci-dessus,
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2026.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Patricia ROUXEL




Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de
Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission